

# Louvigny et Orny s'engagent pour des économies d'énergie

Saint-Jure, Sillegny, Fleury et Pommérieux ont été parmi les premières communes signataires de la charte d'engagement relative au conseil en énergie partagé (CEP), le nouveau service dédié aux petites collectivités mis dernièrement en place par l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) du Pays messin. Ce sont aujourd'hui deux localités supplémentaires membres de la communauté de communes du Vernois, Louvigny et Orny, qui s'engagent dans une telle démarche.

C'est dans les locaux de la CCV que la charte tripartite a été signée par Jean François, président de la communauté de communes du Vernois ; René Darbois, président de l'ALEC du Pays messin ; Jean-Louis Girard, maire de Louvigny et Jacques Bouchès, maire d'Orny.

Le conseil en énergie partagé est un service spécifique, déployé par l'ADEME, destiné aux petites et moyennes collectivités qui consiste à partager les



**C'est dans les locaux de la CCV que les signataires de la charte d'engagement relative au conseil en énergie étaient réunis.** Photo RL

compétences en énergie d'un technicien spécialisé.

Ce dispositif permet aux collectivités n'ayant pas les ressources internes suffisantes de mettre en place une politique

énergétique maîtrisée, et d'agir concrètement sur leur patrimoine pour réaliser des économies. Aujourd'hui, trois collectivités territoriales (la communauté

d'agglomération de Metz Métropole et les communautés de communes du pays Orne Moselle et du Vernois), adhérentes et membres fondateurs de l'ALEC du Pays messin, permet-

tent à leurs communes de bénéficier gratuitement d'un diagnostic énergétique de leur patrimoine communal (bâtiments, éclairage public, flotte de véhicules).

Cette étude doit mettre en avant les gisements d'économies d'énergie et entraîner l'élaboration d'un programme d'actions pluriannuel.

Quatre communes de la communauté de communes du Vernois (Saint-Jure, Sillegny, Fleury et Pommérieux) et trois communes de la communauté d'agglomération de Metz Métropole (Ars-Laquenexy, Jussy et Fey) ont déjà répondu à l'appel et signé la charte d'engagement depuis le début de l'année 2013.

C'est désormais les communes de Louvigny et Orny qui s'engagent et affichent ainsi leur volonté de réduire leurs consommations et leurs dépenses énergétiques.

**Contact :**

[www.ccvernois.fr](http://www.ccvernois.fr) ou  
[www.facebook.com/ccvernois](http://www.facebook.com/ccvernois)